Nord Eclair

21 FEV 14
Quotidien
OJD : 23115
Surface approx. (cm²) : 1516

Les réseaux sociaux sèment la pagaille au collège

PRÉVENTION MÉTROPOLE

Facebook, Twitter, Snapchat… Les réseaux sociaux ont une influence grandissante sur la vie scolaire. Insultes, rumeurs, histoires de cœur ou photos volées, les ados ne se font pas de cadeau. Au grand dam des profs.

Nord Eclair

21 FEV 14
Quotidien
OJD : 23115

Surface approx. (cm²) : 1516

REPORTAGE

« *Les réseaux sociaux sont une plaie* » confie Jacques Melerowicz, le principal du collège Mendès-France à Tourcoing. Ici, l'équipe pédagogique est particulièrement sensibilisée à la problématique des réseaux sociaux. Il y a quelques mois, un événement est venu bousculer l'ambiance des cours. Une collégienne a tout simplement publié la photo de sa poitrine sur Facebook. Un acte naïf mais lourd de conséquences pour la jeune fille car le cliché s'est répandu à la vitesse de l'éclair au sein du collège. « *Nous l'avons appris par la bande. Cette jeune fille n'avait pas mesuré les effets de ce geste pour sa personne. Or les adolescents ne se font pas de cadeau.* » Quelle a été l'attitude de l'établissement ? « *La conseillère principale d'éducation a rencontré l'élève et elles ont retiré la photo ensemble.* » Le collège a également contacté les parents. Conscient des éventuelles conséquences pour la jeune fille ? « *On s'est évidemment assuré du contexte familial en veillant à ce que la réponse des parents ne soit pas aussi néfaste que la bêtise elle-même.* »

« On passe beaucoup de temps à gérer des conflits et des bagarres... Il arrive que des familles s'attendent à la sortie de l'établissement ! »

JEAN-PAUL GUIDECOQ
Principal du collège Ph. de Commynes

Un cas relativement isolé selon Jacques Melerowicz qui est principalement confronté aux injures que les élèves se renvoient sur Facebook. En toile de fond, des histoires de quartier et des intrigues amoureuses. « *Les propos sont souvent très violents* » note le chef d'établissement. Une violence décomplexée qui n'est pas que l'affaire des quartiers pauvres. « *J'ai travaillé en zone rurale au fin fond du Pays de Caux, on avait les mêmes soucis.* » Interdire ou éduquer, c'est tout le dilemme des établissements scolaires face aux réseaux sociaux. Un dilemme qui touche aussi aux libertés individuelles et à la vie privée. Estampillé « Collège connecté », le collège Mendès-France a décidé d'entamer un projet sur la e-réputation. Au collège Gustave-Nadaud à Wattrelos, c'est devenu un rituel pour Pascal Dupuich. Chaque lundi ou presque, c'est la même ritournelle dans le bureau du principal. Il doit démêler les histoires et autres règlements de comptes qui ont sévi sur Facebook durant le week-end.

« On confie un outil à des enfants sans le mode d'emploi donc ils se laissent un jour ou l'autre déborder. Et surtout, ils n'ont pas conscience que tout est public. »

PASCAL DUPUICH
principal du collège G. Nadaud à Wattrelos

Des parents qui s'attendent à la sortie

Car en se retrouvant dans les couloirs du collège, les protagonistes ont tout bonnement envie d'en découdre. Et il n'est pas rare que les parents s'en mêlent en déboulant au collège « *parce que c'est leur enfant qui a été insulté le premier* » ironise le principal. Des parents bien souvent « *dépassés* » par les réseaux sociaux. L'établissement a pris le taureau par les cornes en proposant des petites formations aux familles. Au collège Philippe de Commynes à Comines le côté obscur de Facebook prend de plus en plus d'ampleur selon le principal Jean-Paul Guidecoq : « *On passe beaucoup de temps à gérer des conflits et des bagarres... Il arrive que des familles s'attendent à la sortie de*

Nord Eclair

21 FEV 14
Quotidien
OJD : 23115

Surface approx. (cm²) : 1516

48 % des 8-17 ans sont connectés à Facebook.

57 % s'inscrivent au collège, 11 % en primaire.

55 % des jeunes discutent avec leurs parents de ce qu'ils font sur Facebook.

92 % utilisent leur vraie identité et livrent des informations personnelles.

25 % ont déjà été victimes de rumeurs ou d'insultes sur Facebook.

Source : CNIL

l'établissement ! » Pour le principal du collège Gustave-Nadaud, c'est clair : « *On confie un outil à des enfants sans le mode d'emploi donc ils se laissent un jour ou l'autre déborder. Et surtout, ils n'ont pas conscience que tout est public.* » Les blagues de potache sont devenus des lynchages publics. « *Les choses partent généralement d'un incident extérieur et prennent une tournure folle. Nous sommes obligés de réagir car cela rejaillit sur l'ambiance des cours. Ce n'est pas notre vocation première mais c'est nécessaire.* »

Tu veux ma photo ?

Pascal Dupuich constate par ailleurs que les ados s'échangent parfois leurs codes d'accès à Facebook. C'est ainsi qu'un élève, qui avait confié la création de son compte à un copain car ses parents le lui avaient interdit, a été malmené par ce dernier à la suite d'une brouille : « *Le copain en question avait publié des bêtises sur son compte sous prétexte qu'ils n'étaient plus amis.* » Usurper une identité ou tricher sur son âge, un jeu d'enfant sur les réseaux sociaux... Mais ces derniers temps, plus que Facebook c'est Snapchat qui préoccupe le principal. Cette application pour smartphone fonctionne comme une messagerie instantanée : vous prenez une photo, vous choisissez le temps dont disposera votre interlocuteur pour la visionner, entre une et dix secondes, et le tour est joué. À l'âge où les ados aiment jouer avec leur image, ils s'en donnent à cœur joie. Le côté (en théorie) éphémère de ces photos serait plus désinhibant que Facebook... Du coup, les ados se lâchent. Même en cours où l'usage du téléphone portable est pourtant interdit. ●

ANGÉLIQUE DA SILVA-DUBUIS

Nord Eclair

21 FEV 14
Quotidien
OJD : 23115

Surface approx. (cm²) : 1516

Une pétition mondiale

Une ONG internationale en partenariat avec l'association e-Enfance et deux syndicats lycéens, l'UNL et le SGL, vient de lancer une campagne pour dire non au harcèlement des ados sur Internet en leur demandant de ne pas se rendre complices de jeux cruels. « *On propose aux jeunes du monde entier de s'engager en signant un texte qui sera porté en septembre prochain au Comité des droits de l'enfant de l'ONU* », explique Alessandra Aula, secrétaire générale du Bureau international catholique de l'enfance, une ONG présente dans 66 pays. « *Ce n'est pas une campagne moralisatrice ou diabolisante, c'est au contraire permettre aux ados de prendre eux-mêmes les choses en main. De se convaincre et de persuader leurs pairs qu'il faut en parler, alerter et ne pas se rendre complices de ces jeux cruels qui peuvent parfois pousser les victimes au suicide.* »

En France, c'est l'association e-Enfance, agréée par le ministère de l'Éducation nationale et responsable du numéro vert Net écoute, qui va porter cette pétition géante à destination des plus de 13 ans (âge légal pour signer).

« *Au-delà de ce geste d'engagement solennel, l'idée c'est de rendre active une masse jusque-là passive* » exprime Justine Atlan, présidente de l'association. « *Cette écrasante majorité silencieuse désapprouve la violence et la bêtise du cyberharcèlement mais n'ose pas la dénoncer, tellement elle a la hantise de passer pour une balance !* »

Les petits Français ont de fait un peu de retard par rapport aux ados de certains autres pays : en Angleterre par exemple, le must est de porter un bracelet « stop bullying » (arrêtons la tyrannie).

Pétition : www.e-enfance.org

Filmer une bagarre et la publier deviendrait monnaie courante.
PHOTO HUBERT VAN MAELE

Nord Eclair

21 FEV 14
Quotidien
OJD : 23115

Surface approx. (cm²) : 1516

L'INTERVIEW

DONATO SILVESTRI
Responsable de l'équipe mobile de sécurité de l'académie

« Les rumeurs font le plus de dégâts»

Ancien policier, **Donato Silvestri** intervient dans les collèges et les lycées de l'académie.

Qu'est-ce qu'une équipe mobile de sécurité ? Les EMS ont été mises en place il y a quatre ans dans le cadre du plan de lutte contre la violence scolaire. Chaque département a son équipe formée de retraités de la police et de l'Éducation nationale et de psychologues. Nous assurons des missions de prévention dans les établissements scolaires.

Sur quels thèmes ? On aborde les droits et les devoirs des mineurs, les conduites addictives, les dangers d'Internet, la responsabilité pénale des mineurs, le harcèlement... 70 % de notre action concerne les collèges. C'est entre 11 et 16 ans que les problématiques sont les plus sensibles.

Êtes-vous souvent confrontés à des dérapages sur les réseaux sociaux ? Quelles sont les situations les plus traumatisantes ? Ce sont les rumeurs balancées sur Facebook qui font le plus de dégâts. Viennent ensuite les propos injurieux, les menaces, les photos compromettantes. Je pense en particulier à une collégienne qui avait été prise en photo à moitié dénudée dans un vestiaire. La photo a circulé sur Facebook et cette jeune fille ne voulait plus venir en cours.

Comment les enseignants gèrent ces situations ? C'est parfois compliqué pour eux, d'où la nécessité de pouvoir s'appuyer sur des médiateurs. Ils sont parfois eux-mêmes victimes des réseaux sociaux à travers des insultes ou une photo d'eux en colère pendant un cours. Il faut souvent rappeler que toute injure à l'encontre d'un personnel éducatif, de la cuisinière au professeur, est un délit.

Quels conseils donner aux ados et à leurs parents ? Pour commencer, l'âge minimum pour s'inscrire sur Facebook c'est 13 ans. Or, on s'aperçoit que beaucoup d'enfants s'inscrivent en trichant sur leur âge. Ils ont 12 ans et se rajoutent deux ou trois ans de plus. Le souci est qu'à 15 ans, ils en ont 18 aux yeux de Facebook. Ils sont donc considérés comme majeurs et c'est là que les choses se compliquent. Les parents sont souvent dépassés par l'usage que leurs enfants ont des réseaux sociaux. Ils ne doivent pas hésiter à se tourner vers des associations. La meilleure chose est bien entendu de rester dans le dialogue avec son enfant. Et se méfier des usages prolongés d'Internet qui provoquent par ailleurs une fatigue chronique. ● **A.D.D.**

Nord Eclair

21 FEV 14
Quotidien
OJD : 23115

Surface approx. (cm²) : 1516

L'académie mobilisée contre le cyberharcèlement

Comment l'académie de Lille se mobilise-t-elle sur l'usage des réseaux sociaux dans les collèges et les lycées ? D'emblée, Cécile Trémolières, proviseure de vie scolaire au Rectorat de Lille, souligne que tous les établissements sont équipés de connexions sécurisées à Internet. Mais pas question de renier les réseaux sociaux qui peuvent être utilisés dans le cadre de travaux pédagogiques. La logique de l'Éducation nationale est à la dédiabolisation. Le ministère a récemment ouvert une page Facebook sur la démocratie lycéenne. « *Il s'agit de ne pas diaboliser les réseaux sociaux mais de les utiliser pour ce qu'ils ont de bon* » exprime-t-elle, citant en exemple des profs de lettres qui ont créé des pages Facebook sur des écrivains.

Depuis la rentrée 2012, les élèves sont sensibilisés dès l'école primaire grâce au B2I : Brevet informatique et Internet. Une évaluation obligatoire qui se poursuit au collège et au lycée. « *Elle permet aux élèves de maîtriser les outils, d'adopter une attitude responsable et de faire preuve d'esprit critique par rapport aux usages du numérique.* »

Un numéro vert à l'écoute des élèves

Mais les efforts de prévention ne font pas tout. L'académie n'a pas eu peur des mots en nommant quatre référents chargés du cyberharcèlement, un phénomène de plus en plus prégnant dans la vie des établissements scolaires. C'est l'une des missions de Cécile Trémolières qui est amenée à gérer les situations de harcèlement à l'école. L'académie a mis en place une plate-forme téléphonique d'écoute pour les élèves et les familles. Des victimes qui n'osent pas toujours se tourner vers le chef d'établissement. Neuf infirmières et assistantes sociales se relaient au quotidien. L'académie s'appuie également sur les équipes mobiles de sécurité (EMS), lire ci-contre.

Selon Cécile Trémolières, les situations éprouvées sont souvent liées à des événements qui surviennent hors du temps scolaire. Est-ce à dire que l'institution s'en lave les mains ? « *Pas du tout,* insiste Cécile Trémolières. *Les chefs d'établissements peuvent prendre des sanctions dès que des faits sont liés au statut d'un élève.* »

« *La difficulté est que les élèves ne réalisent pas que tout est public sur les réseaux sociaux. Écrire des choses sur Facebook et sur une boulette de papier, ça n'a pas le même effet...* » Une convention entre l'Éducation nationale et l'association e-Enfance permet de faire retirer les pages Facebook qui portent atteinte aux mineurs. ●

Plate-forme d'écoute de l'académie : ✆ 0 800 59 11 11
Net écoute/e-enfance : ✆ 0 800 200 000